

## Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 11 juillet 2024

# Travaux prévus cet été sur le réseau des tpg

Les Transports publics genevois (tpg) profitent de la période estivale pour réaliser des travaux d'entretien et améliorer leurs infrastructures. L'impact de ces chantiers sur le réseau de tram sera toutefois limité dans le temps et des solutions de substitution seront organisées.

Des travaux sont prévus cet été à la rue de Coutance et à proximité de l'arrêt « Stand » en Ville de Genève. La passerelle de Trèfle-Blanc en Ville de Lancy, où circule la ligne 18, fera aussi l'objet d'une réfection. Ces chantiers auront un impact sur le parcours de différentes lignes.

### Lignes 14 et 18 : Genève, rue Coutance du 15 au 18 juillet 2024

Compte tenu des travaux ferroviaires planifiés du lundi 15 juillet au jeudi 18 juillet à la rue de Coutance, des mesures de régulation sont prévues.

- La ligne 14 sera déviée dans les deux sens entre les arrêts « Stand » et « Gare Cornavin » via le pont de la Coulouvrenière. Les arrêts « Bel-Air » et « Coutance » ne seront pas desservis.
- La ligne 18 sera aussi déviée dans les deux sens entre les arrêts « Pont-d'Arve » et « Gare Cornavin ». Elle empruntera le parcours de la ligne 15 par le boulevard Georges-Favon et le pont de la Coulouvrenière. Les arrêts « Place de Neuve », « Bel-Air » et « Coutance » ne seront pas desservis. L'arrêt « Plainpalais » sera déplacé dans les deux sens sur l'arrêt de la ligne 15.
- Des solutions de substitution seront proposées via les lignes 2, 3, 5, 10, 12, 19 et 20.
- Il est à relever que l'arrêt « Coutance », desservi également par les lignes 3, 5, 10, 19, 20, sera simplement déplacé de quelques mètres, la desserte demeurera assurée par les lignes de bus.

### Ligne 15 : Genève, boulevard Georges-Favon du 22 au 26 juillet 2024

Des travaux liés à la pose d'une aiguille à proximité de l'arrêt « Stand » seront réalisés du lundi 22 juillet au vendredi 26 juillet. Ils impliqueront la déviation temporaire de la ligne 15 dans un sens.

- La ligne 15 sera déviée en effet en direction de « Palettes » entre les arrêts « Gare Cornavin » et « Plainpalais » via le parcours de la ligne 18. Les arrêts « Mercier », « Stand » et « Cirque » ne seront pas desservis.
- Par ailleurs, le parcours de la ligne 1 en direction de « Hôpital Trois-Chêne » sera maintenu. L'arrêt « Stand » ne sera cependant pas desservi durant cette période.
- Des solutions seront proposées via les lignes 1 et 14.

### Ligne 18 : Lancy, passerelle de Trèfle-Blanc du 29 juillet au 18 août 2024

Eu égard aux travaux liés à la réfection de la passerelle de Trèfle-Blanc, prévus du lundi 29 juillet au dimanche 18 août, le terminus de la ligne 18 s'effectuera à l'arrêt « Lancy-Bachet, gare » en lieu et place de « Palettes ». Les lignes 22 et 23 permettront toutefois de rejoindre les arrêts « Pontets » et « Palettes ». L'arrêt « Trèfle-Blanc » ne pourra pas être desservi. De plus, un service de bus sera organisé pour la desserte nocturne du vendredi et du samedi durant cette période entre Bachet-de-Pesay et Palettes via Pontets. Pour ces services nocturnes l'arrêt « Palettes » se situera à la hauteur du supermarché Migros.

#### Adaptation des plaques d'arrêts

Les tpg procèdent actuellement à l'adaptation de leurs plaques d'arrêt. Cette évolution s'explique par l'ajout d'un logo relatif à l'interdiction de fumer suite à l'évolution de la loi au niveau cantonal ; par la mise au format fédéral des noms d'arrêts et par la mention des lettres de quais. Démarrée au mois de mai, l'opération devrait être terminée au mois d'octobre.



#### Pour toutes questions pour les médias uniquement :

François Mutter, porte-parole des Transports publics genevois (tpg)  
+41 22 308 31 60 / +41 79 694 49 44 - [mutter.francois@tpg.ch](mailto:mutter.francois@tpg.ch)

*Les Transports publics genevois tpg sont l'opérateur de transport public de référence dans l'agglomération genevoise. Ils ont pour mission de contribuer à la gestion de la mobilité sur leur territoire en proposant une offre de qualité dans le respect des principes du développement durable. Les tpg visent dans toutes leurs actions l'excellence au service de la collectivité publique. Ils agissent dans le cadre d'un contrat de prestations renégocié tous les cinq ans avec l'État de Genève.*